

À NE PAS MANQUER *

BIEN VIVRE

Décembre 2021 - Janvier - Février 2022

n° 91

Espace Jean-Marie TRUCHOT

05/12 Thé dansant de Trucydanse

12/12 Repas des Aînés de la Municipalité

15/12 Colis de Noël des truciens du Bourg

19/12 Déjeuner dansant de l'AAAEMD

École élémentaire
du Nord

15/12 Colis des truciens du Nord

Centre Culturel

05/12 Marché de Noël du TNAPE

Monument aux morts

05/12 Commémoration et hommage
aux morts pour la France en Algérie,
Tunisie et Maroc

07/01 Vœux du Maire

09/01 Thé dansant du Comité des fêtes

22/01 Soirée dansante de l'EST

23/01 Thé dansant de l'AAAEMD

29/01 Bourse aux collections de TTL

06/02 Thé dansant de l'Espoir Trucydien

12/02 Dîner dansant de l'AAAEMD

13/02 Thé dansant du Comité des fêtes

19/02 Rencontres artistiques de TTL

25/02 Soirée Chili de l'École du Bourg du GPE

26/02 Soirée années 80 du Comité du personnel

* sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales ou d'annulation

Ville de
TROUY

MERCI !

pour votre aide précieuse au Centre de vaccination



www.villedetrouy.fr

VIE ASSOCIATIVE

Samedi 12 février 2022 - 20h
Espace JM Truchot - Trouy

Dîner dansant de la **St VALENTIN**

Menu préparé et servi par
MEHUN GASTRONOMIE

Orchestre J. GAUTHIER



Organisation
AAAEMD Trouy - Festivités

Alain Lauverjat
06 62 13 97 59

Trucydanse

(association loi 1901—TROUY)



Danse de Salon

19h00 - 20h00

Rock 20h00-21h00

Renseignements: 0611302836 ou 0609622977

TOUS LES MERCREDIS

ESPACE Jean-Marie TRUCHOT
(salle des fêtes)

TROUY

trucydanse@sfr.fr

Vous voulez apprendre à danser ? Vous perfectionner ?

Venez nous rejoindre à l'EJMT tous les mercredi soir (hors vacances scolaires) dès 19h00 ! Si vous désirez vous perfectionner ou prendre des cours particuliers, n'hésitez pas ! Notre professeur vous renseignera.

PAROLES DE GROUPE

Trouy étant riche de diversité, chacun doit être représenté. Cet espace est dédié à l'expression des différents groupes politiques qui siègent au sein du Conseil municipal.

Toutefois, aucun groupe n'a souhaité s'exprimer.

Cu
Admin
Vie associ
Paroles de gr



Trouty-Nord association des parents d'élèves présente

Marché de Noël

Idées cadeaux Décorations
Gourmandises Artisans producteurs et bien d'autres...

Pass Sanitaire Obligatoire

Dimanche 5 Décembre
10h00 - 18h00
Centre Culturel
Trouy-Nord

TNAPE Informations:
coletrouynord@gmail.com

Dimanche 19 décembre 2021 - 12h00
Espace J-M Truchot - Trouy
organisé par l'AAAEMD - Trouy Festivités

Déjeuner dansant de NOËL

Menu préparé et servi par MEHUN GASTRONOMIE

*Cocktail pétillant et ses mises en bouche
Crumble de saumon et langoustines, espuma à l'aneth
Intermède glacé
Suprême de chapon farci au foie gras et châtaignes accompagné de patates douces et poêlée forestière
Assortiment fromages et salade
Croustillant citron chocolat blanc, sorbet mojito
Café
Reuilly blanc et rouge compris*

40 €

Renseignements et inscriptions auprès de Alain Lauverjat
06 62 13 97 59

DIDIER BARBIER & son Orchestre

SOMMAIRE



Edito	01
Préface	03
Vie de la Cité	05
Travaux et Grands projets	14
Innovations	17
Écoles	19
Nos seniors	23
Conseils aux trucidiens	24
Trouy et l'Agglo	25
Santé et bien-être	27
Culture et patrimoine	29
Administratif	30
Initiative	31
Groupes	32

Directeur de la publication
Franck BRETEAU

Crédits photos et illustrations
Mairie de Trouy
Pxhere & Freepik

Conception et réalisation de la maquette
David NEDELEC

Impression
IPNS



ÉDITO

C'est à mon tour de prendre la parole après ma collègue Nadine MOREAU.

La fin d'année arrive à grands pas et je vous avoue avoir hâte qu'elle se termine tant elle a été compliquée en raison de cette crise sanitaire qui nous a tous touchés.

Mais retenons le positif, nous allons pouvoir enfin nous réunir pour le repas des aînés, moment d'échange et de convivialité dont nous avons tous besoin.

Cette fin d'année verra le chantier du boulodrome se terminer et le début des travaux au château Rozé, avec une première tranche de travaux qui comprend la réfection des deux tours et du kiosque.

Le parcours sportif est en place depuis deux mois et je vous invite à venir tester les agrès à votre guise.

Le climat de l'automne a été clément et nous avons pu recharger les batteries pour aborder l'année 2022.

Durant ce trimestre, les élus ont travaillé sur les projets 2022 et notamment sur le projet phare de cette première moitié de mandat, la réfection du château Rozé qui verra, à terme, la nouvelle mairie et pourra vous accueillir dans un environnement plus adapté à notre ville.

D'autres projets ont été étudiés et travaillés et seront dévoilés ultérieurement.

En attendant de vous retrouver pour la cérémonie des vœux le 7 janvier prochain, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux les plus sincères pour 2022 pour vous et vos proches.

Prenez soin de vous et au plaisir de vous voir.

Didier GEORGES
2ème adjoint au Maire



Les actes administratifs sont à votre disposition

Toutes les délibérations prises par les collectivités territoriales sont regroupées au sein du « recueil des actes administratifs (RAA) ».

Chaque citoyen est en droit de consulter ces décisions prises en son nom aussi bien au niveau communal qu'intercommunal.

Le RAA du 2ème trimestre 2021 de de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus peut être consulté sur le site (www.bourgesplus.fr) dans la rubrique « Nos publications » ainsi qu'aux heures d'ouverture du public soit au 11 rue Jacques Rimbault - Bureau 132 soit à la mairie de Trouy.

Le RAA de la commune de Trouy se tient également à votre disposition en mairie.

Réunions des Conseils municipaux à l'EJMT

Dans le cadre des mesures dérogatoires imposées par l'épidémie du COVID-19, les séances du conseil municipal se sont déroulées à l'Espace Jean-Marie Truchot, au lieu de la salle de la mairie.

Considérant que ces règles sont maintenues (loi vigilance sanitaire) et après avoir pris l'avis de la Préfecture du Cher, le Conseil municipal va poursuivre la tenue de ses séances, à titre dérogatoire et exceptionnel, à l'EJMT en raison de ses conditions d'accessibilité et de sécurité et ce, jusqu'à la date d'achèvement des travaux du Château Rozé, qui deviendra le nouvel hôtel de ville courant 2023.

Un heureux évènement mérite d'être reconnu !

Votre petit ange vient de pointer le bout de son nez, toutes nos félicitations aux heureux parents !

Mais saviez-vous que la filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement ?

Elle se fait différemment à l'égard du père et de la mère. Lorsque le nom de la mère figure sur l'acte de naissance, le lien de filiation maternelle est établi. Le père (comme la mère) peut reconnaître son enfant avant la naissance.

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants :

- justificatif d'identité,
- justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance. Il le fait signer par le parent. Il lui remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents.



Une croix peu ordinaire pour notre cimetière : la croix de fondation

Au Moyen-Âge, les lieux d'inhumation chrétiens étaient placés à proximité des églises, soit autour, soit sur le côté, voire même dans l'église.

Cette situation conférait une valeur sacrée de l'espace funéraire qui était délimité par un mur ou une clôture de bois.



A Trouy, des sépultures étaient aménagées dans l'église comme l'indique une plaque funéraire du XV^{ème} siècle. Le cimetière paroissial se trouvait autour de l'église, au cœur même du village, à proximité d'une mare où les animaux s'abreuvaient chaque jour.

Au cours des années 1850-1870, l'Etat demande aux maires d'effectuer, si possible, le transfert des cimetières à l'extérieur de la ville pour des raisons sanitaires.

C'est ainsi qu'en 1863, la mairie de Trouy achète un terrain à la sortie du village. Au cours de l'année 1864, le cimetière est désaffecté et déplacé à l'emplacement actuel. Vous pouvez d'ailleurs y admirer une croix de fondation qui symbolise la sanctification de ce lieu.



Cette croix, financée par une généreuse donatrice Madame de Grandfond, est inaugurée par le vicaire général de Bourges. Son nom est d'ailleurs gravé à l'arrière du socle de la croix.

Pour remercier Madame de Grandfond, la Municipalité décide de lui donner le nom d'une rue.

Cette croix et la sépulture située dans le parc du château Rozé font partie des plus vieilles tombes de la commune.



Bien Vivre



Le sommeil :
mieux le comprendre, mieux le gérer
PARCOURS GRATUIT
(PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE)
2 SÉANCES COMPLÉMENTAIRES



Crédit photo : Riofranz - iStock | Mise en page : J. Doron - JoDo



Avec le soutien de
la Conférence des Financiers
du Cher



Par une intervenante spécialisée de l'association Brain Up

Les mardi 2 et jeudi 7 décembre 2021

De 14h à 16h

Centre de loisirs, 1 allée des Anémones, Trouy

*Inscriptions : Béatrice RATELET, 06.72.00.91.23
beatrice.ratelet@wanadoo.fr*



Tous ensemble pour soutenir l'hôpital de Bourges

Parce que la santé est l'affaire de toutes et tous, c'est un département entier qui s'insurge contre les manquements graves à la santé publique issus de la gestion des Urgences de Bourges.

A cet effet, les Conseillers départementaux du Cher, associés aux Maires de Bourges, Saint-Amand-Montrond et Vierzon, exigent à l'unanimité un plan pour sauver les Urgences de l'hôpital de Bourges, mais aussi conforter celles de Vierzon et Saint-Amand-Montrond et assurer une continuité de l'offre de soin hospitalière départementale.

Interpellant l'Etat par la voie du Préfet le 18 octobre dernier, les élus demandent :

- le maintien intégral et le renforcement des 3 centres d'urgences de Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond avec une permanence des médecins assurée 7 jours / 7 et 24h / 24 ;
 - le maintien inconditionnel du smur de Bourges, dans des conditions optimales, permettant ainsi aux deux autres smur de Vierzon et Saint-Amand-Montrond de fonctionner normalement ;
 - et surtout que tous les habitants du département puissent compter sur une offre de soins hospitaliers d'urgence et quotidienne sans rupture territoriale, ni horaire.
- La santé des habitants du Cher ne peut plus attendre.

LE BIEN VIVRE FAIT PEAU NEUVE

PRÉFACE

La communication auprès des truciens est essentielle pour entretenir le lien nécessaire entre les élus, les administrés et toutes les activités qui sont les forces vives de notre commune.

Nous avons la chance de posséder une belle diversité dans notre commune de Trouy et il est tout naturel de mettre en valeur ces atouts tant ils sont précieux.

A l'ère du numérique, il est parfois plaisant de retrouver le plaisir d'une lecture sans écran interposé. C'est tout l'intérêt du Bien Vivre qui, au travers de son format papier, permet de garder précieusement une trace de tout ce qui est mis en oeuvre dans notre commune.

Pour apporter toutes les informations essentielles du trimestre à chacun et chacune d'entre vous, la municipalité vous propose une nouvelle mouture du Bien Vivre pour ce 91ème numéro.

L'esprit qui anime ce Bien Vivre, nouveau format, est d'apporter davantage de chaleur, de gaieté et de couleurs tout en modernisant son design. Vous y retrouverez ainsi de nombreux articles de fond agrémentés d'illustrations et toujours autant de photographies.

Mais soyez rassurés, le changement n'est pas synonyme de table rase, bien au contraire ! Digne héritier de sa filiation, votre Bien Vivre conserve toutes les rubriques que vous avez l'habitude et le plaisir de consulter : vie de la cité, innovations, écoles, travaux et grands projets, associations, et bien d'autres, tout y est !

Alors trêve de discussion, nous vous laissons le découvrir par vous même et nous vous souhaitons une agréable lecture !

UN ARTISTE ET DES MAINS EN OR, CE GÉRARD

Juste 63 ans de mariage et toujours une grande complicité entre Gérard (85 ans) et Jeannine (84 ans). Cela fait 48 ans que la famille Girault habite aux Talleries, dans un pavillon formidablement entretenu. Tous deux sont très habiles de leurs mains.

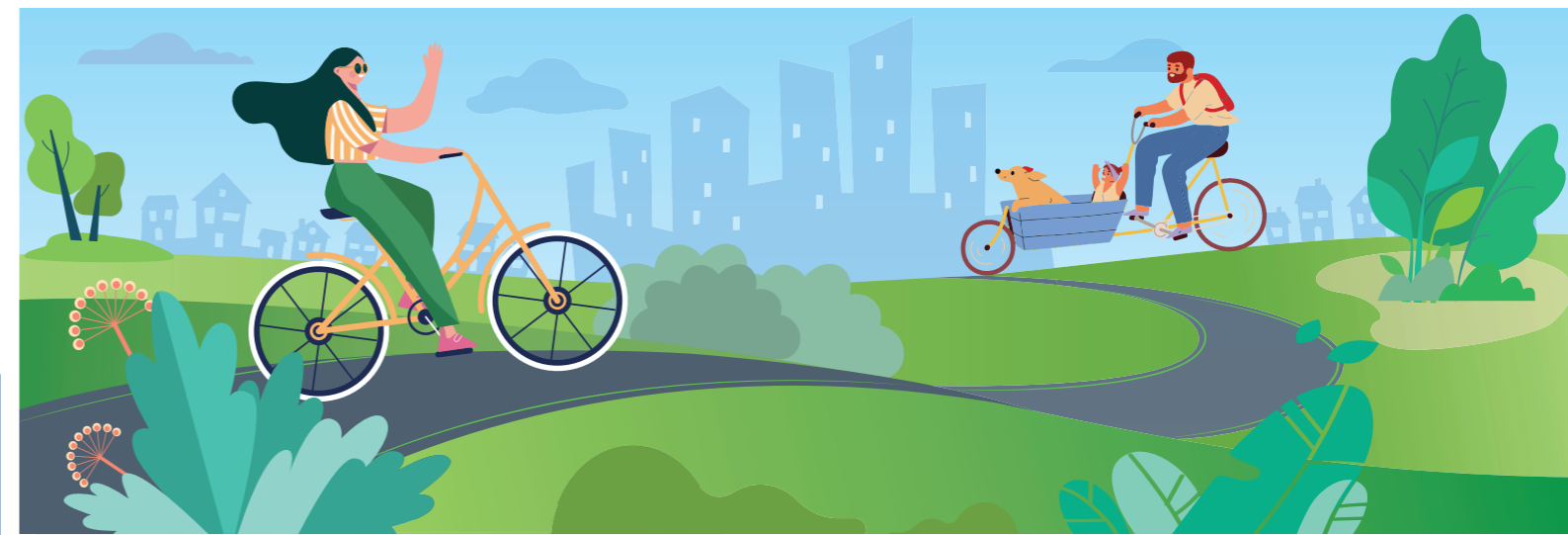
Gérard possède un réel talent. Tout ce qu'il fait se transforme : il adore travailler le bois, c'est aussi un artiste peintre, un artiste tout court d'ailleurs.

Pendant le premier confinement avec Jeannine, Gérard se demande comment occuper le temps. Ils ne sortent plus comme bon nombre de personnes âgées et se font livrer leurs courses. Les livraisons du traiteur et de l'épicier sont une aide vitale.

Pour les remercier de leur gentillesse, et grâce à une photo remise par Nicolas Papin, Gérard commence une maquette, dès le mois de mars 2020, avec des matériaux de récupération (puisqu'ils ne peuvent pas sortir).

Il s'y attèle tous les jours jusqu'en juin de cette même année. Quatre mois pour réaliser une maquette entièrement électrifiée (grâce à un ami) qui représente Trouy Bourg : le local commercial bien sûr, une mairie, une école, mais aussi une gendarmerie, une église, une ferme, une maison et un garage. Rien ne manque.

Romain, leur petit-fils de Clermont-Ferrand, leur envoie régulièrement par la Poste les petits sujets que Jeannine colle délicatement après avoir réalisé toutes les peintures des bâtiments.



GARDEZ EN SOUS LA PEDALE L'AGGLO PREND LE RELAIS

UNE AIDE DE **150 à 500 €** SELON LE TYPE DE VÉLO

Type de vélo	Taux d'aide	Montant maximum de l'aide TTC
Vélo à Assistance Électrique (VAE)	50%	300 €
Vélo Classique	50%	150 €
Vélo Pliant	50%	300 €
Vélo Cargo	50%	500 €
Vélo adapté aux handicapés	50%	500 €

Valable pour des vélos neufs ou d'occasion achetés chez des vendeurs professionnels (l'achat auprès d'un particulier ne pourra donc pas faire l'objet d'une aide).

Cette aide est conditionnée à l'achat d'un antivol sécurisé labellisé "1 roue" ou "2 roues" par la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

Le formulaire de demande de financement et le règlement précisant les modalités de l'aide et les conditions d'accès sont disponibles sur demande au format papier dans les mairies et mairies annexes des 17 communes de l'agglomération et sur le site :

www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo

Le dossier de demande peut être adressé par mail : aideachatvelo@agglo-bourgesplus.fr

L'aide à la mobilité d'un grand secours

Dispositif d'aide du Conseil départemental du Cher

Le Département s'engage, en partenariat avec l'Union départementale des sapeurs pompiers du Cher, pour l'avenir des jeunes et crée le dispositif « Mobilité et Secours » : une aide à la mobilité citoyenne.

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 15 à 18 ans, domiciliés et inscrits dans une auto-école du Cher pour passer le code la route.

Trois conditions pour l'octroi de cette aide de 150 € versée par le Conseil départemental du Cher :

1. inscription dans une auto-école du département,
2. obtention du code de la route,
3. participation à une session d'initiation aux gestes qui sauvent (2 heures) dispensée par l'Union départementale des sapeurs-pompiers.



Plus d'informations : www.departement18.fr

Besoin d'un vélo ? Bourges Plus participe à votre achat

Bourges Plus propose d'accompagner financièrement tous ceux qui souhaitent se déplacer de manière moins polluante. Rien de mieux que l'acquisition d'un bon vélo pour se remettre en forme et contribuer à la préservation de la nature ! Chers trucidiens, faites-vous plaisir !

Ce n'est pas sa première maquette puisque Gérard a déjà réalisé une maquette représentant un superbe sentier de randonnée, lorsqu'il faisait partie de l'Entente des Marcheurs de Trouy.

Avec Jeannine, la prochaine maquette ... le château Rozé. On a hâte de voir ça ! Et un grand merci pour l'accueil réservé au Maire, à Stéphane et à Nadine.



La commune compte ses truciens

Le recensement dans notre commune se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.

Se faire recenser est un geste civique et obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de Trouy et donc de bénéficier de dotations financières.

Les informations indiquées dans les formulaires sont des informations traitées par l'INSEE et uniquement par cet institut. Elles sont destinées uniquement à un usage statistique (pyramide des âges, nombre de logements vacants, composition moyenne des familles, etc.).

C'est simple, utile et sûr. **Vous êtes fortement invités à y répondre par internet.**

Nous vous présentons les 7 agents recenseurs qui vont arpenter les rues de Trouy pendant cette période. Chacun sera en possession d'une carte officielle de l'INSEE.

Pour faciliter le travail des agents recenseurs, pensez à mettre le nom sur votre boîte aux lettres.

Nettoyage des trottoirs en cas de neige

En cas de chute de neige, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés sur une largeur d'environ 1m50. S'il n'existe pas de trottoir, une bande de même largeur doit être dégagée en bordure des propriétés riveraines. En cas de verglas, les trottoirs peuvent être saupoudrés de sable sur une largeur de 1m50.

Nous sommes tous responsables des trottoirs situés devant chez nous. Merci de faire tant que possible un petit balayage : neige, feuilles, déchets, ... Les commerçants et bon nombre de concitoyens le font régulièrement. Un petit effort de tous, c'est la sécurité qui y gagne. Merci d'y penser.

Faute d'entretien des trottoirs, la responsabilité de chacun peut être engagée en cas d'accident (exemple : la chute d'un piéton).

Un hiver au coin du feu en toute quiétude

Avec l'arrivée de l'hiver, les soirées s'allongent et se rafraîchissent, propices à la chaleur d'une cheminée.

Faire un feu de cheminée ne se résume pas à entasser aléatoirement des bûches de bois et à y mettre le feu. Le choix du bois, de l'allume-feu et leur disposition dans l'âtre sont des paramètres non négligeables, afin d'obtenir une combustion durable, lente et sans fumée toxique.

Par ailleurs, le feu de cheminée ne doit pas être alimenté par des déchets, du bois humide ou du bois traité. Vous éviterez ainsi de polluer votre voisinage et d'encrasser votre conduit.

Rappelez-vous que le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore, toxique voire mortel qui provoque des maux de têtes, des nausées, des vomissements, des vertiges, des pertes de connaissance, le coma ou le décès.

Pour éviter les intoxications :

- faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel,
- faites ramoner vos conduits et cheminées tous les ans,
- ne bouchez pas les aérations de votre logement.

Renseignez-vous et procurez-vous le dépliant sur www.inpes.sante.fr et sur www.logement.gouv.fr.



De gauche à droite : Nadine Moreau (coordonnateur communal), Marie-Dominique Renaud, Chantal Delorme, Danièle Alanjou, Chantal Thomas, Lorence Leduc, Sandrine Leroy, Béatrice Dien Soret, Franck Breteau (maire)

« Les ateliers de Béa »

Les activités ont repris début septembre et sont ouvertes à tous, avec l'obligation du pass sanitaire. Espérons que nous pourrions continuer sur notre lancée !

A noter que les ateliers seniors deviennent « Les ateliers de Béa », nom donné à l'unanimité lors du bureau municipal le 26 octobre 2021.

Suite au bistrot « tricot-thé ou café » au Feeliane du 13 octobre, ce sont 420 couvertures offertes au Secours Populaire. Merci à toutes les petites mains.



Jeux-tricot : reprise un lundi sur deux de 14h30 à 17h30 au Centre de Loisirs le 6 décembre - le 17 janvier - les 21 et 28 février - les 14 et 28 mars.

Balade proposée dans le bois du château, découvrir les installations du parcours santé et du boulodrome - rendez-vous le 24 janvier parking du stade à 14h30.



Sacs : 120 sacs en tissu recyclé ont été réalisés par quelques couturières.

Ils sont vendus au profit du C.C.A.S. Une trentaine a déjà trouvé preneurs au prix de 2 €. Ceci a permis de créer un lien social entre les couturières et les acheteurs.

Le reste sera proposé lors de la soirée Beaujolais, au marché de Noël et au repas des aînés.

Info : Béatrice Ratelet a été invitée à visiter la résidence seniors Domitys de Saint-Doulchard, pour la présentation des séjours temporaires qui pourraient être intéressants et utiles à des personnes en cas d'accidents ou qui ont besoin de repos, convalescence, vacances des accompagnants, ...

Ces séjours peuvent aller d'une nuit à six mois avec la location d'un appartement meublé et tout équipé (peut également être équipé en fonction des besoins personnels). Ces séjours sont éligibles à la réduction et au crédit d'impôt.

Renseignements au 06 11 74 39 11 ou au 02 48 64 78 78

Retrouver toutes nos activités à partir de Google ou Facebook

À la découverte de la fonction de Maire de Trouy

Si la vie publique vous intéresse, cette journée est pour vous !

La commune propose une journée avec le Maire.

Un trucidien ou une trucidienne l'accompagnera, une grande partie de la journée, dans ses rendez-vous, ses réunions et ses visites sur le terrain. Cette journée citoyenne permettra de découvrir les multiples tâches des services et des élus.

La date programmée est le **mercredi 15 décembre de 13h30 à 19h30**.

Attention, la journée peut être longue et rythmée !

Inscrivez-vous en mairie par e-mail : mairie@ville-trouy.fr

Bien connaître sa commune mérite une récompense

Nous vous donnons les réponses du jeu concours "Connaissez-vous votre commune ?", paru dans le Bien Vivre n° 90.

- 1 - La commune possède 71 bornes à incendie sur son territoire.
- 2 - La commune possède 927 points d'éclairage public.
- 3 - La commune doit gérer 33 780 mètres de voirie communale.

Réponse à la question subsidiaire : 1 776 masques ont été réalisés par les couturières.

Madame Françoise PAJAK gagne un coffret cadeau. Félicitations !



ÉLECTIONS 2022

L'année 2022 réunira aux urnes les électeurs au cours de deux scrutins.

L'élection du Président de la République sera organisée les dimanches 10 et 24 avril, les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin.

L'organisation, les conditions (notamment sanitaires) et les modalités de vote par procuration de ces élections seront communiquées ultérieurement.

Nouveaux inscrits

Les nouveaux arrivants ou les électeurs qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale de Trouy peuvent accomplir cette démarche de la manière suivante :

- en ligne : la démarche s'opère sur le site www.service-public.fr. L'électeur remplit en ligne le cerfa de demande et joint les scans de ses justificatifs d'inscription.

- au guichet de l'accueil de la mairie : le cerfa est disponible sur place ou téléchargeable à l'avance sur le site de la ville de Trouy www.villedetrouy.fr.

Pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile récent.

NB : la date butoir pour l'élection présidentielle est fixée au 4 mars 2022.



L'inscription de nos petites têtes blondes

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2019 qui entreront en Petite Section en septembre 2022 auront lieu les **14-15 et 16 février 2022** au Centre de Loisirs de Trouy.

Merci de prendre rendez-vous avec Madame Rachel TANNEUR du service enfance au **02 48 64 73 58**.

Le jour du rendez-vous n'oubliez pas d'apporter votre livret de famille, un justificatif de domicile ainsi que le carnet de santé de votre enfant.

Pour les familles qui quittent Trouy en cours d'année scolaire et qui souhaitent poursuivre la scolarité dans nos écoles, il est obligatoire de faire une demande de dérogation scolaire auprès de la nouvelle commune de résidence en précisant le motif « poursuite de scolarité ».



L'école maternelle du Bourg nettoie la nature !

Dans le cadre de l'éducation au développement, la classe de Grande Section a participé à l'opération « Nettoyons la nature ».



Munis d'un dossard et d'une paire de gants, les élèves sont allés jusqu'à l'ÉJMT puis sont revenus par la rue des Acacias.

Ce fut l'occasion de sensibiliser les élèves au tri, au recyclage et au respect de la nature. Mais ils connaissent déjà beaucoup de choses en la matière.

Bien sûr, nous avons trouvé quantité de mégots, des papiers, des emballages, des bouteilles mais nos sacs étaient loin d'être pleins !

D'année en année, on constate qu'il y a moins de déchets : bravo les trucidiens ... continuez comme ça. La planète vous remerciera et les enfants aussi !



Le cas des jeunes de 18 ans

Les jeunes, qui ont atteint l'âge de 18 ans ou l'atteindront jusqu'à la veille du second tour du scrutin, sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune dans laquelle ils se sont fait recenser à l'âge de 16 ans.

Chaque jeune concerné sera informé de son inscription par la mairie au cours du 1er trimestre 2022 et recevra une carte électorale quelques jours avant le premier scrutin d'avril.

Attention : les jeunes arrivés sur Trouy, après l'âge de 16 ans et recensés dans une autre commune, sont invités à se manifester en mairie au plus vite.

Cas des électeurs européens

Ces deux scrutins ne sont pas ouverts aux électeurs européens inscrits sur les listes complémentaires en France.

Comment en savoir plus sur sa situation individuelle d'électeur ?

En cas de doute sur sa situation individuelle, l'électeur peut interroger directement le Répertoire Electoral Unique de la commune dans laquelle il pense être inscrit, via la plateforme service-public.fr.

Il doit fournir son nom de famille, prénoms et date de naissance.

Conditions spécifiques aux votes

Pour voter, l'électeur doit obligatoirement être muni d'une pièce d'identité, sous peine de refus du vote.

Les pièces permettant de justifier de son identité lors d'un scrutin sont :

- la carte nationale d'identité ou passeport encours de validité (une pièce d'identité périmée pourra être acceptée, à condition que l'électeur soit aisément reconnaissable sur la photo) ;
- le permis de conduire (l'ancien modèle de permis de conduire papier rose est accepté à condition que l'électeur soit aisément reconnaissable sur la photo).

À défaut, l'électeur peut présenter l'une des pièces suivantes, obligatoirement munie d'une photo :

- Carte d'identité d'élu,
- Carte vitale,
- Carte du combattant,
- Carte d'invalidité,
- Carte d'identité de fonctionnaire d'Etat,
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires,
- Permis de chasser.
- Carte électorale

La production de la carte électorale est facultative (mais la production de la pièce d'identité reste obligatoire).

**Élection du
Président de la
République les
dimanches 10 et
24 avril.**

**Élections
législatives les
dimanches 12 et
19 juin.**

Tous les nouveaux électeurs qui se seront inscrits dans les délais impartis recevront une carte électorale quelques jours avant la date du premier tour de scrutin.

Le service électoral de la mairie de Trouy reste à disposition pour toute question complémentaire, par mail à l'adresse mairie@ville-trouy.fr ou par téléphone au 02 48 64 78 18.

NOTRE VÉHICULE PUBLICI'TROUY SE RENOUVELLE

Il fait peau neuve grâce à nos forces vives mais pas seulement !

Le maire, entouré de quelques élus, a remercié les artisans et entreprises qui ont participé au renouvellement des publicités du véhicule publicitaire de Trouy, le 15 octobre, à l'EJMT, en présence de :

- Jonathan Diry
- ChaudFroidElec
- SARL Ambulance 2000
- SOMAC Granulats
- Inter-Stele-Air
- SUPER U
- Trouy Diesel Service

Ce sont, au total, 14 annonceurs qui ont participé à ce "relookage". Étaient excusés l'EIRL Kamators, SAS AEP, Les Toits de France, EIRL Gattoussi Karim, SARL Acti'com, groupe SIMONNEAU et Panier Sympa.

Un grand merci pour leur participation très importante en ces périodes difficiles !

ENCADRANTS ENFANTS

Le nombre a vu quelques changements dans les écoles de notre commune. Voici les nouveaux encadrants de la commune de Trouy !



Sylvain Bernard est enseignant à mi-temps sur la sixième classe (CE2/6ème).

Il occupe différents postes dans tout le territoire communal. Il est enseignant les mardis et mardis sur cette classe.

Il est également enseignant les jeudis sur la classe et les vendredis dans une école de Bourges.

Il anime une troupe de percussions et occupe en place un projet musique. Il est également à l'origine d'un projet "école dehors" et participe à des ateliers réguliers par demi-journées.

Pour compléter le mi-temps, c'est Madame Estelle CHASSANG qui est présente les jeudis et vendredis sur la sixième classe.

Venue de Clermont-Ferrand et passionnée par la Région Centre - Val de Loire, elle souhaite apporter à l'équipe pédagogique ses connaissances issues de sa formation scientifique. Le sport est également une de ses passions et elle envisage un projet tennis.



DE NOUVEAUX POUR NOS

Cette rentrée scolaire de septembre dans les équipes pédagogiques

Bienvenue à tous sur l

Du côté du nord, l'élémentaire a accueilli **Madame Isabelle CITADELLE** comme nouvelle directrice.

Arrivée dans le Cher en 1994 et après plus de 20 ans passés à l'école du Paradis de Saint-Doulchard, c'est avec une grande motivation qu'elle envisage de mettre en place un projet d'écriture de livre en participant au concours étamine de l'OCCE en tant que classe auteure.

Le sport fait aussi partie de ses projets avec la mise en place de sorties vélos et la participation au projet ELA "mets tes baskets et bats la maladie".



Du côté du bourg, c'est CM1) qui accueille deux

Venu du Loiret et après dix département, c'est **Monsieur** nommé pour cette année les lu

Il est, d'autre part, présent également des CE1 mais il passe les vendr

Musicien de formation dans brésiliennes, il compte mettre sur ses classes mais il a aussi souhaite organiser des sorties



Le Publici'Trouy posant sous toutes les coutures devant l'Espace Jean-Marie Truchot



Une prothésiste onguilaire se fait la main à Trouy !

Une nouvelle activité a vu le jour à Trouy depuis le 19 octobre : **Nails By Chloé**.

Chloé ROSSEEL est une prothésiste onguilaire qui exerçait à domicile.

Elle vient de s'installer dans le salon de coiffure **Nouvel Hair** (4 avenue du Cabaret à Trouy Bourg).

Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 66 93 65 83 du jeudi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Elle espère pouvoir être présente du mardi au samedi aux mêmes horaires que le salon.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune !

Faites-vous coiffer lové dans votre canapé ou manucurer chez Amao'Coiff&Nails

La beauté des ongles et des cheveux à Trouy grâce à Maggy Ray ! Trucidiennne depuis août, Maggy a lancé son activité **Amao'Coiff&Nails** depuis le 8 octobre dernier.

Prothésiste et styliste onguilaire et coiffeuse à domicile, elle peut se déplacer dans un rayon de 20 km autour de Trouy.

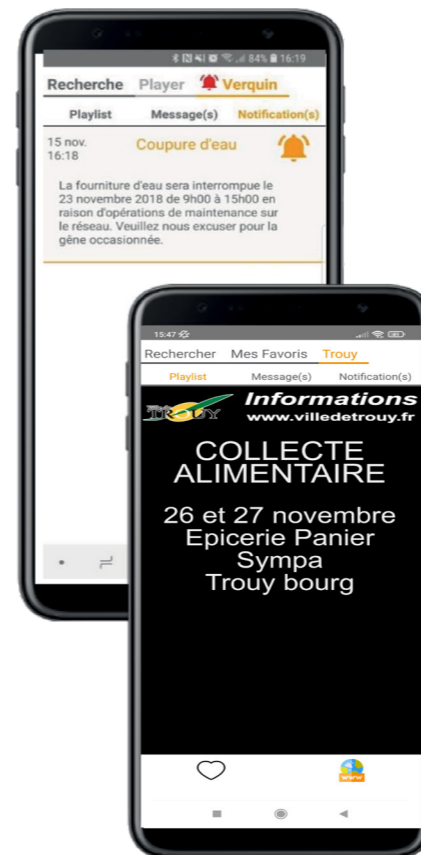
Idées cadeaux pour Noël : des cartes cadeaux et une offre de lancement avec une réduction de 5 € sur la 1ère prestation.



Maggy vous attend du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous, contactez la au 06 69 34 37 30.

Bien Vivre : 13



Application CentoLive pour recevoir toutes les infos sur votre smartphone

Retrouvez les informations de votre commune et recevez les notifications (alertes, messages importants, ...) directement sur votre smartphone.

Mode d'emploi :

1. Téléchargez CentoLive à l'aide des QR Codes ci-dessous (ou mettez à jour votre application)
2. Mettez votre ville en favori
3. Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone.



Bien vivre : 17-18



ANAIS roule pour votre sécurité !



ANAIS (Acquérir Numériser Analyser Informer Sécuriser) est une solution digitale unique, citoyenne et participative pour des routes plus sûres, pour prévenir les risques d'accident, développée par l'entreprise Colas, en partenariat avec Michelin.

Son principe est simple : les véhicules d'une communauté de conducteurs volontaires sont équipés de capteurs connectés.

Chaque jour, ils participent à l'amélioration de la sécurité du réseau en partageant, de manière anonyme, les données entre leur véhicule et les infrastructures.

L'automobiliste devient alors un véritable acteur de la sécurité routière de son territoire.

Ces données sont ensuite transmises à la plateforme ANAIS qui détecte les anomalies de conduite répétées sur une même portion de route et qui définit les zones d'alerte.

Ces zones sont contextualisées par une analyse des particularités du territoire (environnement, caractéristiques de la route, signalisation, végétation, ...).

La plateforme émet ensuite des recommandations d'aménagements ciblés. Après intervention, l'analyse se poursuit pour évaluer l'efficacité des mesures prises et la pertinence des investissements réalisés.

Ainsi, grâce à ANAIS et à sa communauté de conducteurs, collectivités peuvent désormais anticiper leurs interventions d'aménagements pour une gestion préventive du patrimoine routier et de plus de sécurité pour ses usagers.

A partir du site www.departement18.fr, il est possible de se procurer gratuitement un boîtier pour équiper son véhicule.

Cette solution a été récompensée par le Prix innovation de la sécurité routière 2019.



Vue aérienne du site du boulodrome de Troy en construction

LA PLAINE DE JEUX PREND FORME

Sur le site de la prairie, les travaux du boulodrome ont été lancés fin septembre pour la réalisation d'un ensemble de 64 terrains, pour accueillir de futures compétitions.

Cet espace permettra aussi d'organiser des manifestations municipales (feu d'artifice, concert, brocante, fête des écoles, sorties du Centre de Loisirs, ...).

Le 15 novembre, les travaux d'une aire de jeux, à destination des jeunes enfants, ont démarré sur ce même site.

Des plantations d'arbres et de haies vont venir compléter la réalisation du merlon, afin de garantir une rupture phonique et visuelle pour les riverains.

Ce site, classé en zone de loisirs dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), se transformera petit à petit en plaine de jeux.

Tables de pique-nique, jeux complémentaires, tables d'échecs, de ping-pong, cibles de tir à l'arc, ... les idées ne manquent pas et seront abordées dans l'avenir avec le Conseil municipal jeunes.



Franck BRETEAU, Maire et Stéphane DUFLOUX, Adjoint aux sports et à la communication

TRAVAUX ET GRANDS PROJETS



Le bois du Château Rozé plein d'agrès

En septembre 2021, 9 agrès ont été installés dans le bois du château pour réaliser un parcours sportif.

Les éléments en bois s'intègrent parfaitement à leur environnement.



Les trottoirs des Talleries s'offrent un lifting

Les travaux de réfection des trottoirs des Talleries ont repris en octobre.

La rue du Fanal, l'impasse du Fanal et l'impasse de la Saunière sont les 3 rues concernées cette année.

La place des Talleries sera finalisée en début d'année 2022.

Pour remédier aux désordres structurels de la voirie, qui a presque 50 ans par endroit, des purges de chaussées ont été programmées en novembre sur différentes voies des Talleries.

Face à un plan de charge très conséquent, certains travaux ont dû être décalés dans le temps.

L'entreprise de travaux publics interviendra début 2022, pour des travaux de réfection de chaussée et de trottoirs, sur la rue de Grandfond, l'allée Boris Vian et le chemin du Bodivioux.



Le kiosque et les tours du Château

Les travaux de réfection du kiosque et des deux tours d'entrée du Château Rozé ont démarré en octobre 2021.

Tous les travaux de branchements de réseaux (eau potable, eaux usées, électricité) sont en cours de réalisation.

Malgré des soucis d'approvisionnement, et des entreprises très sollicitées par la relance économique, les travaux de réhabilitation avancent correctement.

La 2ème tour aura un toit en ardoise dans le même style que la première. L'entrée se fera entre ces deux tours.

Le kiosque a été entièrement curé et nettoyé. Il sera entièrement refait pour permettre de créer un stockage de matériel pour la mairie.

Cela constitue la première phase de la réhabilitation du Château Rozé qui va connaître une accélération en 2022.

